

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 5 mois, 9 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
 Prix de chaque N^o, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N^o 53. VOL. III. — SAMEDI 2 MARS 1844.
 Bureaux, rue de Sétor, 53.

Ab. pour les D^op. — 5 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
 pour l'Etranger. — 10 — 20 — 40

SOMMAIRE.

Histoire de la Semaine. *Vue de la ville d'Alicante: Portrait du contre-amiral Dupetit-Thouars. — Course de Paris. — Salou de 1834. Visite dans les Ateliers. Portraits de MM. Ingres, Delacroix, Eugène Delacroix. Horace Vernet, Decamps et Chertoff; la Jury de l'Exposition, par Decamps; trois Caricatures. — Fragments d'un Voyage en Afrique. (Suite.) — Les Mystères de l'Illustration. Atelier des Graveurs de l'Illustration le jour: Atelier des Graveurs la nuit: Bureau de Rédaction de l'Illustration. — Don Gravel l'Alferez. Vauts sea maritimes. (Suite.) Une Gravure. — Episodes de la Vie d'une pièce d'or, racontés par elle-même. — Année. Recrutement, Tirage. Trois Gravures. Théâtres. Académie royale de Musique. Une Scène de Lady Henriette. — Bureau d'abonnement de la rue de Seine. — Bulletin bibliographique. — Annonces. — Figure allégorique de Mars. — Modes. Une Gravure. — Correspondance. — Rébus.*

Histoire de la Semaine.

Jamais peut-être, depuis la grande lutte parlementaire de la coalition, la Chambre des Députés n'a été en proie à des émotions plus vives que celles qui l'agitent depuis quelques se-

des protestations qui se sont traduites en une demande de modification du règlement. M. Combarel de Leyval a proposé que, tout en maintenant le scrutin secret pour le vote sur l'ensemble des lois et pour les autres cas où vingt députés le demanderaient, on procédât au vote par division toutes les fois que dix membres de la Chambre le réclameraient. Admise à la lecture par trois bureaux, cette proposition sera développée et sa prise en considération discutée dans la séance du 9 mars. — Vendredi de la semaine dernière, a été lu le rapport de M. Allard sur des pétitions adressées à la Chambre contre les fortifications de Paris. La discussion sur les conclusions de la commission, qui propose l'ordre du jour, a été fixée au jour où paraîtra ce numéro. — La discussion sur le projet de loi présenté par M. le maréchal Soult pour qu'une pension viagère de 5,000 fr. fût inscrite sur le grand-livre de l'Etat au profit de mademoiselle Dronet d'Erilon, comme un hommage rendu aux glorieux services et au pur désintéressement du maréchal son père, cette discussion, qui en tout autre temps eût passé inaperçue, a eu, elle aussi, son retentissement politique. Un député de l'opposition, M. Lherbette, a rappelé combien l'exposé des motifs de ce projet de loi qu'il appuyait contrastait avec certains ordres du jour et certaines proclamations publiés en 1815, par l'auteur de ce même exposé, contre le maréchal à la mémoire duquel on rendait aujourd'hui un si digne hommage. De ce contraste

Chambre la prépare assez mal à la discussion des lois. Nous avons dit ce qui était advenu pour la loi de la classe. La loi des patentes a profité un peu de la lassitude que la précédente avait fait éprouver et du désir qu'on avait d'en finir pour



(Le contre amiral Dupetit-Thouars.)



(Vue d'Alicante.)

arriver à des discussions politiques auxquelles les patentes se sont donc succédé avec quelque rapidité, mais il est plus probable que la Chambre des Députés leur fera subir d'utiles amendements, et que plus d'un d'entre eux reviendra de nouveau, modifié, à la Chambre des Députés. Dans la discussion générale, quelques orateurs se sont efforcés à démontrer que l'impôt de la patente est un reste de la féodalité, une sorte de servage qui pèse encore sur le commerce et l'industrie. L'impôt est aujourd'hui un esclavage assez général pour que l'industrie et le commerce n'aient point à rougir d'y être soumis comme tout le monde; nous ne voyons guère que les rentiers sur l'Etat qui en soient dispensés. Cette réclamation, ou plutôt cette déclamation, avait donc peu de chances de succès, et mieux valait s'attacher impérieusement, et sans diversion mal entendue, au point véritable du débat, à la question qui domine toutes les autres, celle de savoir si la patente contribuera de former un impôt de quotité, ou bien si on la fera rentrer dans la catégorie des autres contributions, en l'établissant comme un impôt de répartition. Avec le mode actuel, l'impôt pris en masse aurait beau n'être pas trop élevé, qu'il pourrait encore, outre mesure et inévitablement, écraser les uns et ménager les autres. Des tarifs inflexibles imposent aveuglément les mêmes charges, à peu de différence près, aux individus qui exercent la même profession, sans tenir un compte suffisant de l'étendue de leur industrie. Avec le mode de répartition, au contraire, demandé par la plupart des patentes de Paris dans une pétition qui les ont fait introduire à la Chambre, la loi annuelle de finances fixerait le chiffre d'impôt que doit

si frappant M. Lherbette a fait soulever cette morale, recommandée par lui aux hommes et aux corps politiques, qu'il ne faut jamais flétrir ses adversaires. — On comprend que cette disposition générale, cette animation des esprits à la

si frappant M. Lherbette a fait soulever cette morale, recommandée par lui aux hommes et aux corps politiques, qu'il ne faut jamais flétrir ses adversaires. — On comprend que cette disposition générale, cette animation des esprits à la

Nous ne vous dirons pas les noms de tous ceux qui n'exposent pas cette année. Les maréchaux de la peinture, comme écrivait M. de Balzac, font presque tous de l'art en amateurs aujourd'hui, et quelques-uns transforment leur atelier en exposition permanente.



(M. Ingres.)

Depuis le *Saint Symphorien*, de terrible mémoire, on peut le dire, M. Ingres ne juge pas à propos d'exposer. C'est son droit, et nous ne le lui contestons pas; il est libre. Sa *Stratonice* et sa *Vierge à l'Hostie*, ses travaux pour M. de Luyne, sont ses dernières productions, et peut-être ses plus importantes. On le sait, M. Ingres n'exposera plus; M. Ingres en veut à la critique. C'est son droit; mais a-t-il raison? Et le public, lui, est-il coupable si M. Ingres a été traité avec irrévérence par plusieurs feuilletonistes?

Le mauvais exemple a été suivi. M. Paul Delaroche transformait, lui aussi, son atelier en salle d'exposition ouverte seulement à quelques amis privilégiés. Pourquoi donc M. Delaroche est-il sorti du champ clos? S'il est à se plaindre d'injustices de la part de la presse, la foule n'en demeure pas moins toujours avide de ses œuvres, et resta en contemplation devant elles. On l'a forcé à prendre une résolution aussi inébranlable que le fut celle de M. Ingres? Il vous souvient des *Enfants d'Edouard*, de la *Mort du comte de Farnham*, de *Jane Gray*, de *lord Strafford* et de *Charles I^{er}*? Quel succès! quelle foule! M. Delaroche s'est ému parce que



(M. Paul Delaroche.)

jeune critiques ont méconnu son talent; mais on n'avait pas encore été jusqu'à *faire le coup de poing* devant sa *Sainte Cécile*, comme on l'avait fait devant le *Saint Symphorien* de M. Ingres. Cependant, récemment, deux œuvres nouvelles de M. Delaroche ne furent exposées que dans son atelier; peu d'artistes, presque point de critiques, ont été admis.

M. Ingres et M. Paul Delaroche ne paraîtront plus aux expositions publiques du Louvre. Pour les Salons de 1844 et des années suivantes, ces deux grands artistes ne doivent pas être comptés comme absents; ils sont morts, morts, en vérité! Donc, les regrets sont superflus; les espérances de les admirer encore sont illusoire, il ne nous reste plus, à leur égard, qu'à chercher tous les moyens possibles de consolation.

Un peintre, plus qu'eux, a été contesté, nié, tour à tour admiré et méconnu, refusé par les membres du jury, mis à l'index par l'Académie; c'est M. Eugène Delacroix. On sait la vigueur de coloris, la puissance de composition qui le caracté-

risent; on n'a pas oublié son *Massacre de Scio* ni sa *Médée*. De vives polémiques s'élevèrent à l'endroit de son talent, et les hommes exclusifs se déclarèrent hautement pour ou contre. Lorsque M. Delacroix exposa sa *Médée*, je me souviens d'avoir rencontré, dans le salon Carré, un artiste fort recommandable, qui me dit, en examinant ce tableau : « *Médée!* l'exposition est là pour moi! Je ne vais pas dans les autres travées. Quel incomparable chef-d'œuvre! » Quelques pas plus loin, je rencontrai un graveur; il sortait avec précipitation. — « Comme vous vous hâtez, mon cher! lui dis-je en essayant de le retenir. — Oui, je me hâte, répondit-il en continuant sa course; j'évite de regarder cette vile croûte. » Il désignait la *Médée*. D'après cela, jugez si M. Delacroix est admiré et mis en pièces; il n'a cependant pas renoncé aux expositions, et il faut l'en féliciter.

Quant à M. Horace Vernet, dont la fécondité est proverbiale, nous verrons, cette année, plusieurs toiles dues à son pinceau, parmi lesquelles le *Portrait en pied de M. le chancelier Pasquier*, que nos lecteurs connaissent déjà, et une *Course en Tréneau*, souvenir de son récent voyage en Russie.

M. Decamps, on l'espère, ne fera pas faute, et c'est une bonne fortune pour le public qu'un tableau, même un seul, de l'auteur du *Supplice des Crochets*. On trouvera ailleurs plus

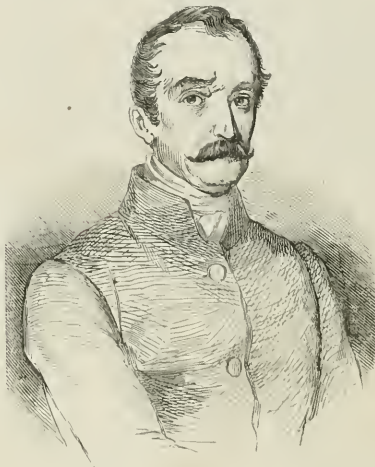


(M. Eugène Delacroix.)

de lumière, plus de couleur, plus d'animation, que dans les toiles de cet artiste au talent exceptionnel!

M. Ary Scheffer ne nous a pas permis de mettre sous vos yeux son portrait, bien qu'il l'ait peint lui-même avec cette supériorité qu'on lui connaît. M. Ary Scheffer est une des gloires artistiques de l'époque. Hélas! il n'a pas encore fini sa *Marquise!*

Et M. Charlet, le Napoléon des peintres de Napoléon! rien n'égale sa popularité. Il prend les enfants à l'école, puis les babille en enfants de trompe, et les conduit, tambour battant, jusqu'aux Invalides. Jamais on n'a dessiné avec plus d'esprit, de vérité et d'intelligence; cet artiste expose chaque jour chez les marchands de gravures de toute l'Europe; qu'est-ce, pour lui, que le Salon annuel?



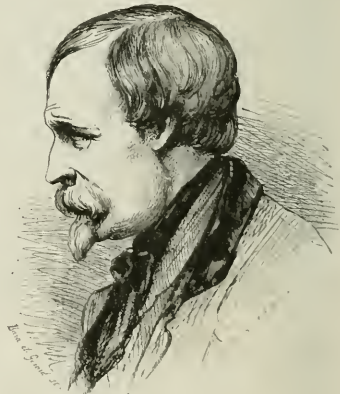
M. Horace Vernet.

Maintenant, notre visite aux maréchaux de la peinture est faite; nous avons donné leurs portraits; pénétrons dans les ateliers des lieutenants généraux, des généraux, etc.; divulguons les *mystères* du Salon, — les *mystères* sont à l'ordre du jour.



(M. Decamps.)

Luther et *l'Atelier de Rembrandt*, de M. Robert-Fleury, sont terminés; il travaille à une grande page historique, *Marrino Faliero descendant l'escalier des Géants pour aller à la mort*. Mais M. Robert-Fleury, lors de notre visite, était encore incéces, il ne savait s'il exposerait; espérons que sa résolution a été pour l'affirmative. M. Henri Scheffer, depuis longtemps souffrant, n'a peut-être pas encore achevé son *Arrestation de madame Roland*, pendant tout naturel de sa *Charlotte Corday*. M. Couture expose *l'Amour de l'or*, un *Conte de La Fontaine*, et de beaux portraits. M. Chassériau envoie un grand tableau religieux; M. Hippolyte Flandrin, tout entier à ses travaux de Saint-Germain-des-Prés, se repose en travaillant pour la postérité; M. Henri Lehmann est dans les mêmes conditions, pour ses travaux à Saint-Merry; il a peint néanmoins le portrait de madame la princesse de Belgiojoso; M. Louis Boulanger verra peut-être recevoir par le jury, qui lui refusa l'année dernière sa *Mort de Messaline*,



(M. Charlet.)

une belle *Mère de douleur*; M. Gigoux a achevé une immense toile historique, le *Baptême de Clovis*; M. Couder en a achevé une plus grande encore, où se remarquent, dit-on, des milliers de personnages, plus qu'il ne s'en trouvait dans ses *Etats-Généraux*; M. Alaux, en proie à une douleur paternelle, n'a pu mettre la dernière main à sa *Lecture du Testament de Louis VII*; rien ne nous est connu de l'exposition de M. Léon Cogniet, dont le *Tinotore* eut un succès si durable l'année dernière; M. Hesse envoie la *Lutte de Jacob avec l'ange*; MM. Papety, Doctaine, Guichard, Granet, etc., etc., ne manqueront pas à l'appel, et marcheront à la tête de la peinture historique.

Le genre aura aussi de glorieux représentants. M. Tony Johannot expose une *Geneviève*, la plus délicate création de George Sand; M. Fortin d'admirables Bretons; M. Eugène Lepoittevin a de charmantes petites toiles; M. Adolphe Ledoux envoie des *Contaniers normands* et des *Paysans picards*; son exposition serait plus complète s'il avait eu le temps de

parachever son *Marché béarnais* et ses *Faneuses bretonnes*, que nous verrons en 1845, sans perdre pour attendre. Son frère, M. Armand Leleux, expose des *Laveuses à la fontaine*. M. Guillemin a trois tableaux, parmi lesquels *Dieu et le Roi* et la *Consultation du Docteur*. Cette fois, on ne dira pas le *royaume*, mais bien le *sentimental* Guillemin.

Nous en passons, et des meilleurs. Nous étions essouffé à monter le grand nombre d'escaliers qui conduisent aux ateliers de ces messieurs. Le lecteur ne voudrait certes pas nous suivre, même à la simple lecture, si nous écrivions ainsi longtemps les noms des exposants. Qu'il nous pardonne, cependant, le chapitre des *mystères* n'en est pas encore à sa fin.

Il y a un certain *Incendie de Suédois*, de M. Corot, qui fut refusé en 1845 par le jury, et qui sera sans doute reçu en 1844. — Il est vrai, diront les juges, que M. Corot a travaillé de nouveau pour mériter cette insigne faveur.

M. Cabat fera sans doute faute; mais M. Marillat possède une série de tableaux tous plus ravissants les uns que les autres, et M. Alizy a rapporté de son voyage en Grèce plusieurs vues qui escorteront son *Samaritain*; mais M. Gaspard Lacroix a un admirable paysage; M. Paul Flandrin a peint les *Bords du Rhône*, *Tirés* et des *Femmes à la fontaine*; M. Achard est encore en progrès sur sa dernière exposition, déjà si remarquable; M. Frautat a terminé son tableau de Bouvial; M. Desgoffes ne manquera pas de produire de l'effet, et M. Marandon de Montiel a envoyé trois paysages.

Parmi les toiles que nous mettons au nombre des actualités, quelle que soit la variété des sujets, quel que soit le mérite de l'exécution, nous citerons un magnifique portrait équestre du duc d'Orléans, par M. Alfred Dedreux, qui envoie d'autres tableaux encore; la *Mort du duc d'Orléans*, par M. Jaquand; la *Vue du Château de Pau*, par M. Justin Ouvrier, et l'*Inauguration de la statue de Henri IV à Pau*, par M. Guinaud; l'*Arrivée de la reine d'Angleterre*, par M. Isabey; la *Vue du canal de la Villette*, par M. Testard, etc.

Gué, que la mort nous enleva pendant l'année 1845, a laissé plusieurs tableaux qu'on dit charmants; nous ne savons s'il sera exposé quelque œuvre posthume de Perlet.

M. Jadin a exécuté d'importantes peintures destinées à orner les appartements de M. le comte Henri de Groffillie; il exposera trois ou quatre tableaux d'une suite de panneaux, la *Chasse au Sanglier*, le *Départ de la Meute*, le *Bondes-cous*, etc. Nous leur prédisons un véritable succès. M. Bantz expose une mosquée et une bataille; M. Auguste Char-

pentier a composé une belle *Adoration des Bergers*; M. Diaz envoie plusieurs charmantes toiles; M. Adrien Guinet envoie la *Mère et Salvaire*, *Bataille chez les Brigands*; M. de Lemud, le filigrane hors ligne, aborde, cette année, la peinture; qu'il soit heureux pour son début, comme le fut

Dans les ateliers, lorsque le 15 février arrive, les pauvres artistes ne savent où donner de la tête. Ici, c'est un peintre qui contemple son œuvre avec ce ravissement que l'on remarque chez le père de famille examinant son héritier. « Mon ami, ton tableau sera peut-être refusé! — Bah! répond le peintre, regardant avec assurance sa liande moitié; j'en suis content, il est bien terminé; j'y ai consacré pas me refuser cela. » Et souvent, quelle déception!

Autre malheur, que l'on s'empresse de réparer. Le peintre est en retard, son tableau n'est pas achevé, et voilà que deux de ses amis *abattent* de la besogne, « Vite! cette tête n'est qu'ébauchée; cette draperie rouge n'est pas assez fondée en couleur. Allons! allons! Ah! mon Dieu! et le ciel, que j'avais en partie oublié! » Les trois peintres se mettent à fourrage; à jour dit, à heure due, le tableau est prêt.

Je sais un artiste que son ami osa mettre en charte privée le 19 février; il lui plaça dans les mains une brosse et une palette, et sembla lui dire: « Aidez-moi, ou la mort! »

D'autres peintres, au contraire, sont en avance. Pour eux, l'Exposition est un point de mire; ils travaillent le jour où elle ouvre, pour arriver l'année suivante, à pareille époque.

Enfin, il est des spéculateurs en peinture qui regardent l'Exposition comme un marché, ou à peu près. Il leur importe d'offrir aux acheteurs le plus de choix possible, pour faire une bonne saison. Ils travaillent sur tout et partout. Ils entrentement à tout ce qui concerne leur état. « Vous voulez un portrait, ces messieurs sont très-bons portraitistes. — Vous voulez un tableau religieux, ces messieurs en font leur spécialité. — Vous voulez un tableau de genre, ces messieurs entendent parfaitement le genre. Bref, ils exposent concurremment une marine, un paysage, un tableau d'histoire, une petite toile de genre, une *Descente de Croix*; — qui n'a pas fait une *Descente de Croix*? — et surtout une bataille. — qui n'a pas peint une petite bataille? Il faudrait être bien maladroit: Versailles a tant de petits coins! Entrez dans leurs ateliers, vous les voyez, palette en main, suffire à l'immense variété des travaux qu'ils ont entrepris.

Nous prenons la chose en riant, et pourtant elle a son mauvais côté. Toutes ces toiles terminées avec précipitation se présentent plus faibles que si elles étaient restées mûres. On ne veut pas attendre une année, et, pour arriver, on risque sa réputation. Les artistes ne savent pas comprendre qu'il vaudrait mieux n'exposer que tous les trois ans, et produire de l'effet, que de paraître à tous les Salons, avec des tableaux *libres*, faibles ou mauvais comme.

Cela dit, nous attendons impatiemment que les portes du Musée s'ouvrent, afin de pouvoir jeter au Salon les toiles que nous avons vues dans les ateliers, ou réparer les oublis que nous avons pu faire, en annonçant ici les tableaux principaux.



(Le Jury d'Exposition, par Decamps.)

M. Alophé, dont nous verrons aussi quelques productions.

L'amiral Guin nous donne une partie de l'océan, comme toujours, et le cabotier Mozin a navigué de Trouville à Honfleur sans préjudice des travaux de MM. Morel-Fatio, Mayer et Cowley.



(Un peintre universel.)

Nous avons omis ou passé sous silence bien des noms; nous n'avons rien dit de la sculpture ni de la gravure; nous attendons l'ouverture du salon. Il est nécessaire d'ailleurs de s'appesantir un peu sur le fait même de l'exposition.

Le jury, nous le savons de bonne source, ne sera pas sévère: cela veut-il dire qu'il sera juste? C'est de la stricte justice plutôt que de l'indulgence que nous lui demandons. Quand tous les tableaux auront passé sous ses yeux; quand, d'autre part, les fameux experts de M. Davamps auront donné leur avis, nous formulerons notre jugement avec conscience.

Disons-le, c'est une époque fort mémorable que celle de l'ouverture du salon. Bien des espérances s'y rattachent, et de criels désespoirs la suivent.



(C'est demain le dernier jour)



(On n'a pas refusé)



(Atelier des Graveurs de l'Illustration pendant le jour.)

bir préalablement une assez longue préparation : d'abord, on met à un niveau parfait les gravures et les caractères, puis on procède à la mise en train proprement dite. Cette opération préliminaire est plus importante qu'on ne le croit en général, car de sa mise en train dépend entièrement l'effet d'une gravure : le chef-d'œuvre de MM. Andrew, Best et Leloir, mal tiré, serait regardé, même par les connaisseurs, comme l'ébauche grossière d'un inhabile apprenti.

Le graveur sur bois n'a pas les mêmes ressources que le graveur sur cuivre : il ne produit, à l'aide de son burin, que des blancs et des noirs uniformes; des demi-teintes, il n'en peut pas faire. Pour donner une certaine couleur à une gravure sur bois, il faut absolument teinter à divers degrés les parties noires. C'est le travail du metteur en train, travail long et difficile. Le metteur en train tire, sur un carton léger, une épreuve de la gravure qu'il s'agit d'imprimer; puis, à l'aide d'un instrument tranchant, il enlève sur ce carton les parties de la gravure qui ne doivent pas être complètement noires; plus les teintes sont s'affaiblissant, plus il creuse profondément. Cette espèce de découpage ou de gravure à l'échelle, le carton est collé solidement à la partie de la mécanique qui presse la feuille de papier sur les formes composées des gravures et des caractères d'imprimerie. Dès lors on conçoit aisément qu'une gravure correspondant exactement à son carton découpe recevra une pression plus ou moins forte, et par conséquent se colorera de teintes plus ou moins vives, selon que le carton a été plus ou moins profondément entamé. Souvent ce premier travail ne suffit pas; il faut, pendant plusieurs heures, coller des morceaux de papier sur les parties du carton qui ne sont

pas assez saillantes, et creuser encore celles qui le sont trop. Cependant la mise en train est terminée, les dernières corrections sont faites : à un signal donné, la mécanique se met en mouvement, et à chaque tour de roue un numéro de

elle seule plus de besogne que vingt hommes. Sans elle, tous les abonnés actuels de l'Illustration ne pourraient pas être servis dans la même journée, et que deviendrions-nous dans quelques mois? Elle imprime 600 numéros par heure, et huit ouvriers ne pourraient, dans le même espace de temps, en imprimer, à la presse à la main, que 200.

Au fur et à mesure qu'ils sont imprimés, les numéros (le samedi matin) sont transportés dans l'atelier des brocheurs, où plus de cinquante personnes sont occupées à les plier, à les mettre sous bande. De là les uns partent pour la poste, les autres sont immédiatement enlevés par les porteurs chargés de les remettre dans Paris à leurs souscripteurs. Un certain nombre revient rue de Seine, n° 55, au bureau d'abonnement, où ils se vendent séparément, par collections mensuelles ou en volumes. Puis, imprimeurs, brocheurs, porteurs, etc., se reposent pendant quelques jours de leurs fatigues ou passent à d'autres exercices en attendant que le numéro suivant réclame l'emploi de leur temps.

Seuls, le comité de rédaction et les graveurs ne se reposent jamais. On n'a plus à s'occuper du présent, il faut songer à l'avenir. Je ne vous révélerai pas le mystère des projets que vous devez voir se réaliser pendant l'année qui commence; ce serait vous ôter votre plus grand plaisir, celui de la surprise, et je vous aime trop, ô mes chers abonnés! pour vous jouer un si vilain tour. Soyez sûrs cependant que vous serez encore plus émerveillés et plus heureux en 1844 que vous n'avez dû l'être en 1843.

Se tenir au courant de tout ce qui arrive dans le monde, chercher à prévoir tout ce qui doit arriver, faire concourir au but commun, pour la plus grande satisfaction des lecteurs,



(Atelier des Graveurs de l'Illustration pendant la nuit.)

l'Illustration vient de lui-même se placer tout imprimé entre les deux cylindres. Cette belle et curieuse machine, dont nous vous donnerons un jour un portrait ressemblant, fait à



(Bureau de rédaction de l'Illustration.)

des activités diverses éparpillées au quatre coins de la grande ville, telle est la tâche des membres du comité de rédaction, sorte d'aréopage qui siège en permanence, et devant lequel

viennent se faire juger des articles sur toutes sortes de sujets, des nouvelles, des romans, des dessins, des gravures, des romances, etc.; ne me demandez pas leurs noms, ils persistent à

rester cachés, comme on dit, sous le voile de l'anonymat. Dans les journaux politiques, dans les revues, ils ont le droit d'être des illustrations, mais ici ils sont l'Illustration.

Don Gravel l'Alferez. — Fantaisie maritime.

(Suite. — Voir t. II, p. 395 et 406.)

III.

Cinquante déserteurs de la *Santa-Fé*; vingt négriers, restant de l'équipage du *Caprichoso*; le contre-maître Rimoldo, maître de manœuvre; le garde-marin Fernando Ribalosa, lieutenant, et l'enseigne de frégate don Gravel Badajoz, capitaine; en tout soixante-treize combattants, plus un cuisinier noir et quelques mousses, telle était la composition du personnel du brick-zoulette contre lequel le gouverneur de la Havane déployait maintenant toutes ses forces de terre et de mer. L'un trouva maître que nous omettons dona Juanita de las Ermituras, toujours renfermée dans la chambre d'honneur, tremblante, éplorée, en proie aux plus cruelles appréhensions.

La canonnière que Fernando maintenait au bout de sa ligne de mire coupait la route au *Caprichoso*.

« Capitaine, faut-il faire feu? demanda le pointeur.

— Garde-t'en bien, malheureux! répondit Gravel; s'il est nécessaire d'en venir là, ce qu'à Dieu ne plaise! au moins laissons-les commencer.

— Décidément, murmura le lieutenant, il veut nous voir une corde en cravate! Il serait si facile, avec une bonne décharge à mitraille, de balayer le pont de cette barque du diable!

Attendu ses dessous ultérieurs, l'en-



seigne désirait vivement de ne pas livrer combat à ses compatriotes. Mais la canonnière rapprochait le brick acculé contre terre; elle se trouva bientôt à demi-potée de pistolet par bâbord devant. Déjà l'on distinguait les voix du capitaine Bertuzzi et de don Antonio Barzon, tous deux au comble de l'exaspération: l'un courait après son navire, l'autre après sa fille. Le premier avait été trouvé dans la chaloupe, on l'avait démaîtré, dégarrotté et débâilloné, ce qui lui permettait de gesticuler et de crier à son aise; il abusait de la permission. Le second, qui ne tempérait pas moins, s'était jeté à bord de la canonnière avec sa garbe et ses aides de camp. Tous les négriers débâchés du *Caprichoso* se trouvaient sur le même bâtiment; les bandits brûlaient de se venger, c'était à qui armerait les avirons, ils faisaient rage.

« Misérable voleur de Badajoz! hurle le gouverneur, qui nécessairement n'ignorait plus rien; ah! larron diable! tu paieras cher ton audace! Rend-moi ma fille, scélérat! Je me contenterai de te faire pendre! Sinon, parle sang de... »

Ce flux d'injures et de menaces renvêtu à don Gravel tout son sang-froid.

« Bien sensible, assurément! illustissime seigneur, répondit-il au porte-voix. Je vous prévins seulement que votre fille est sur le pont, et que si vous me

un officier général; l'Etat, par le préfet et un conseiller de préfecture qu'il désigne; les familles, par un membre du conseil général du département et par un membre du conseil de l'arrondissement, tous deux aussi à la désignation du préfet. Un membre de l'intendance militaire assiste aux opérations du conseil et est entendu toutes les fois qu'il le demande.

Une loi du 12 juin 1845 a fixé à 80,000 hommes le contingent de la classe de 1845. Ce contingent, qui a été le même pour toutes les années depuis 1850, ne fournirait que 63,000

avoir reconnu publiquement que le nombre des bulletins est le même que celui des jeunes gens qui doivent prendre part au tirage, les paraphe, les mêle et les jette dans l'urne. Les communes du canton sont appelées pour le tirage suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, et les jeunes gens de chaque commune suivant l'ordre de leur inscription sur les tableaux de recensement. Au tir et à mesure que les jeunes gens sont appelés, ils tirent de l'urne un numéro. Les parents des absents, ou, à leur défaut, le maire de leur commune, tirent à leur place. A mesure que les bulletins sont tirés de l'urne, le sous-préfet inscrit sur la liste du tirage, en regard du numéro sorti, les noms, prénoms et surnoms de celui auquel le numéro appartient, ainsi que les noms et prénoms de ses père et mère. Le numéro sorti est inscrit en outre sur le tableau du recensement, en regard du nom de celui auquel il appartient. L'ordre des numéros tirés par les jeunes gens détermine toujours celui de leur appel pour la formation du contingent. A mesure que les jeunes gens se présentent, le sous-préfet leur demande s'ils ont des motifs d'exemption ou de dispense à faire valoir, et il en fait mention tant sur la liste du tirage que sur le tableau de recensement. Si des jeunes gens réclament l'exemption comme n'ayant pas la taille fixée par la loi, le sous-préfet, avant d'inscrire ses observations, fait toiser les réclamants, lesquels, à cet effet, sont placés sur le marchepied d'un double mètre poinçonné et étalonné, dont la traverse est élevée à un mètre 560 millimètres.

Immédiatement après le tirage de chaque canton, le sous-préfet envoie au préfet du département une expédition authentique de la liste du tirage. Le préfet, de son côté, forme un état indiquant, par canton, le nombre des jeunes gens inscrits sur les listes du tirage de la classe. Cet état est adressé au ministre de la guerre. Tous ceux de la classe de 1845 devaient lui parvenir le 20 mars 1844 au plus tard. La répartition du contingent de cette classe, entre les départements, sera faite ultérieurement par une ordonnance royale, qui réglera en même temps les autres opérations relatives à l'appel de ladite classe.

De nombreuses demandes sont formées chaque année à l'effet d'obtenir, par exception, le maintien dans leurs foyers de jeunes soldats qui, bien que méritant par leur position une faveur toute particulière, à titre de soutiens de famille, n'ont pas pu être classés en ordre utile sur les listes des hommes de cette catégorie dressées par les conseils de révision dans la proportion habituelle de dix sur mille hommes du contingent. En 1845 cependant il a été satisfait plus largement, sous ce rapport, aux besoins des populations, et M. le ministre de la guerre a décidé que la proportion précédemment établie serait portée au double pour la classe de 1842, c'est-à-

dire à vingt sur mille hommes (ou deux sur cent) du contingent de cette classe.

Après le tirage, les jeunes gens ont en général l'habitude de placer sur le devant de leur chapeau le numéro qui leur est échu au sort, et de l'attacher avec des rubans de diverses couleurs, le plus souvent tricolores. Plus ceux de la même commune se réunissent et retournent ensemble chez eux, bras dessus bras dessous, chantant, criant, marchant au pas,



(Tirage des Conscriés.)

hommes à l'armée de terre; 15,000 doivent être déduits pour le service de la flotte, les insoumissions, etc.

En vertu d'une ordonnance royale du 5 décembre dernier, les tableaux de recensement, ouverts à partir du 1^{er} janvier 1844, ont été publiés et affichés les dimanches 21 et 28 du même mois, ainsi que l'exige l'article 8 de la loi du 12 mars 1852. L'examen de ces tableaux et les tirages au sort, prescrits par l'article 40 de la même loi, devaient commencer le 19 février; mais comme le 19 tombait le mardi gras, des instructions du ministre de la guerre ont autorisé le renvoi des opérations à un autre jour pour les cantons où il aurait pu être à craindre que les saturnales du carnaval ne vussent troubler l'ordre et la régularité du tirage. C'est ce qui a eu lieu notamment à Paris, où le tirage des jeunes gens du 1^{er} arrondissement, fixé d'abord au 19 février, a été renvoyé au 6 mars, et où les opérations ont commencé, le 22 février, par le 2^e arrondissement, pour être continuées sans interruption jusqu'au 6 mars inclusivement.

Les numéros de tirage sont écrits ou imprimés sur des bulletins uniformes. Chaque bulletin porte un numéro différent, de manière que la totalité des bulletins forme une série continue de numéros, depuis le numéro 1, égale au nombre des jeunes gens appelés à tirer. Le sous-préfet (à Paris, le maire de chaque arrondissement remplace le sous-préfet), après



(Promenade des Conscriés après le tirage.)

l'ambour en tête. Tout le long de la route ils font de fréquentes stations, arrosées de libations nombreuses, ceux-ci en l'honneur de la chance qui les a favorisés, ceux-là pour s'étourdir et noyer dans le vin le chagrin d'avoir attrapé un mauvais numéro. Les uns et les autres, partis librement au pas du chef-lieu de canton, ne rentrent guère dans la commune que d'un pas plus que chancelant; ce qui a fait plaisamment donner à ces sortes de détachements d'apprentis militaires le nom trop bien mérité de *compagnies des litres*.

Depuis 1850, de nombreuses améliorations ont attaché l'armée au pays par des liens étroits. L'état des officiers a été garanti, l'avancement soumis à des règles de justice, la solde des officiers, sous-officiers et soldats améliorée, les pensions de retraite étendues; deux écoles ouvertes dans chaque régiment d'infanterie ou de cavalerie, l'une, du premier degré, destinée aux soldats et aux caporaux ou brigadiers; l'autre, de deuxième degré, pour les sous-officiers; 50 à 60,000 hommes admis annuellement dans ces écoles; un certain nombre d'emplois réservés dans les forêts et dans les douanes aux militaires qui auraient, comme sous-officiers, contracté et terminé au moins un réengagement; les carrières civiles ouvertes ainsi à ceux qui n'obtiennent point l'épaulette; enfin les troupes appliquées en France et en Algérie aux grands travaux d'utilité publique.

Académie Royale de Musique.

Lady Henriette, ou la servante de Greenwich.

Tel est le titre peu gracieux du ballet pantomime que l'Opéra a mis au jour le mercredi 21 février 1844.

Lady Henriette est première dame d'honneur de la reine Anne; elle habite un riche appartement dans le château royal de Windsor; elle a un futur, comme dit le livret. Ce futur s'appelle sir Tristan Crackfort, et il joint au malheur de porter un pareil nom l'inconvénient d'être le seigneur le plus sot des Trois-Royaumes. De tout cela il résulte que lady Henriette est, de son côté, la femme du monde qui s'ennuie le plus et qui bâille le moins.

Bien bâiller est un talent; mais à force d'exercer les talents qu'on a, on se fatigue; témoin Rossini, qui, pour avoir trop fait d'opéras, n'en veut plus faire. Lady Henriette voudrait bien ne plus bâiller; elle consulte sur ce point délicat Nancy, sa fille suivante, qui lui répond ce que toute fille suivante répond en pareil cas: « Madame, il faut prendre un tanton. » Mais ce remède-là n'est point du goût de madame; il

lui fait quelque chose de moins trivial, de plus neuf, de plus intéressant, quelque chose qui n'a jamais été imaginé par personne. Un amant! n'a donc toutes les dames de la cour en air. Mais prendre le costume d'une paysanne, attacher à son corsage un bouchon de paille, et se rendre, en cet équipage, à la foire de Greenwich, voilà ce qu'aucune d'elles n'a jamais imaginé.

Or, il faut que vous connaissiez l'usage anglais et le sens de ce bouchon de paille.

Toute fille des champs qui veut entrer en service, et qui cherche une condition, n'a qu'à se présenter à la foire de Greenwich ainsi accommodée. C'est là que se rendent, de toutes les contrées voisines, les fermiers qui cherchent des servantes. De chaque côté on est sûr d'y trouver son affaire, et l'on n'y a que l'embaras du choix.

Lady Henriette, donc, ira se mettre *incognito* au service de quelque manant du pays; elle fera son lit, balayera sa chambre, écouvera son pot. Ce divertissement lui paraît délicieux. — Que vous en semble?

Elle étoit à un fermier du pays de Galles appelé Lyomel. Lyomel est jeune et fort joli garçon; il a l'imagination vive et le cœur tendre. Pauvre Lyomel! il ne tarde guère à devenir le jouet de sa nouvelle acquisition, et le valet de sa servante. Lady Henriette, toujours grande dame, en dépit de son déguisement, abuse cruellement de ses avantages, et traite le fermier à peu près aussi mal que sir Crackfort; puis tout à coup elle s'échappe par une fenêtre, monte en voiture et s'enfuit au galop, laissant Lyomel fou d'amour et de désespoir.

Tout amoureux qui a perdu sa maîtresse doit immédiatement s'engager; c'est la règle à l'Opéra, et Lyomel n'a garde d'y manquer. Le voilà à Win-Jor, habillé de rouge, coiffé d'un chapeau à plume et armé d'un fusil; il est soldat dans le régiment des gardes de la reine.

Vraie souveraine constitutionnelle, la reine ne gouverne pas, et s'amuse de son mieux. Mais lady Henriette s'ennuie de plus belle. Sir Tristan la suit partout et ne perd pas l'occasion de recommencer l'éternel aven de son a naïve. C'est

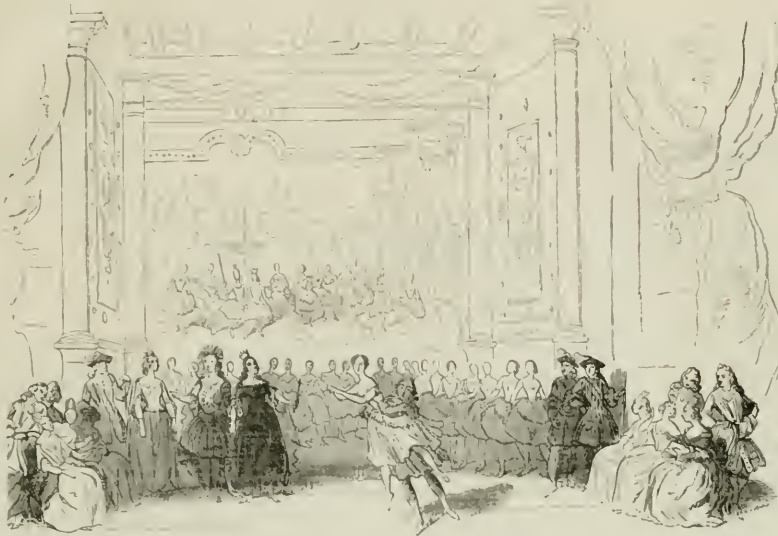
la seule ressource qui reste à l'infortuné. Les tendres protestations du courtois ont pour résultat certain de l'endormir immédiatement; il ne manque ni à son effet; mais, après avoir produit, il s'éloigne, et on le voit qu'il a tort. En plus avisé resterait. A peine a-t-il disparu que Lyonnel arrive. « Ciel!... grand Dieu!... est-ce bien elle? Est-ce vous?... Est-ce toi?... » Milady s'éveille: « Que me voulez-vous, mon cher? Vous extravezuez, sans doute. Je ne comprends rien, je vous le jure, ni à vos hochements de tête, ni à vos roulements d'yeux, ni à vos gestes frénétiques, ni à vos discours dépourvus de sens. » Et milady s'éloigne d'un air superbe. Mais il y a un dieu pour les amants.

Par l'opération de ce dieu, le cheval de la reine s'emporte, et voilà sa très-gracieuse majesté errant à travers champs, au gré de cette bête forcenée, et exposé à une foule d'accidents désagréables, sur lesquels mon imagination n'ose s'arrêter, tant est grand non respect pour le principe monarchique. Qui sauvera sa très-gracieuse majesté? Lyonnel s'élance et se dévoue, et bientôt on le voit ramener la reine à demi pâmée, qu'il soutient dans ses bras. Heureux Lyonnel! la reine, reconnaissante, le fait officier.

Bientôt son nouveau grade l'introduit au château royal. Il y a spectacle à la cour, et ballet mythologique. Sir Tristan Crackfort y représente le puissant Jupiter, et la reine d'Angleterre l'auguste Junon. Tous deux descendent de leur gloire, et viennent danser un menuet avec Mars, Apollon, Cybèle, etc. Vénus paraît à son tour, poursuivie par un berger. Elle résiste à l'audacieux, elle fuit en se jouant, et, dans sa fuite, elle dévêt les figures les plus gracieuses, elle prend mille poses pleines de volupté, elle charme les dieux, elle enivre les humains, et surtout Lyonnel, qui reconnaît dans la déesse son inconnue mystérieuse. Hors de lui, il s'avance, il tombe aux pieds de Vénus... Jugez du trouble et de la stupeur générale! Le ballet s'interrompt; le ciel et la terre se rapprochent, les mortels et les dieux errent pâle-mêle; l'imprudent trouble-fête est entraîné hors de la salle, et Vénus s'évanouit.

On mène Lyonnel en prison; mais il s'échappe, s'enfuit au hasard au travers du palais, et arrive enfin dans l'appartement de lady Henriette, qui n'est pas encore tout à fait remise de l'émotion que lui a causée son étrange aventure. « Grace, madame! un mot de vous suffit pour me sauver; dites ce mot... » Ah bien oui! La comtesse, irritée, le repousse et lui ordonne de sortir. Il insiste, elle appelle, et livre le malheureux aux soldats qui le poursuivent. Les dames d'honneur ont-elles donc le cœur si dur? Lyonnel succombe à ce dernier coup, ses idées se troublent, ses yeux deviennent livides, il fait des gestes bizarres, il rit, il pleure; le voilà fou! On le mène à Bedlam.

Là il trouve nombreuse compagnie et des fous de toute espèce, un mélomane, un dansonnan, une femme qui se croit reine, un homme qui se croit le pèlerin, etc., etc. Tous se mêlent bientôt et exécutent un ballet curieux et bizarre. Puis le tambour bat: c'est la reine Anne qui vient visiter



(Ballet mythologique de Lady Henriette.)

Bedlam; lady Henriette l'accompagne. Elle voit Lyonnel et comprend enfin tout le mal qu'elle a fait. « N'y a-t-il donc aucun moyen de le réparer? — Un seul, » dit le médecin. — Eh bien! ne le deviez-vous pas? Ne savez-vous pas depuis longtemps comment on guérit les fous à l'Opéra, et comment finissent toutes les pièces de théâtre?

Le sifflet du machiniste retentit; la scène change. Voilà Lyonnel installé de nouveau dans sa ferme, auprès de son ami Plumket. Bientôt la porte s'ouvre; il regarde; il revoit la comtesse telle qu'il l'a vue jadis, en habits de servante, et qui attend ses ordres. A cet aspect la raison lui revient subitement, et le mariage de rigueur termine le cours de ses aventures.

Vous avez vu, probablement, la Fête du Village voisin et la Comtesse d'Égmont, lecteur, et vous me dites que vous savez d'avance, ou à peu près, toute cette histoire. Hélas! j'en conviens. Mais ce que vous n'avez point vu, ce sont les décorations de M. Cicéri.

Jamais peut-être M. Cicéri n'avait mis au service de l'Opéra un art plus savant, plus délicat, plus fin, une imagination plus riche et plus jeune, un goût plus parfait. La place du marché de Greenwich et la forêt de Windsor sont deux paysages composés avec une habileté remarquable, on tous les détails ont une intention et une valeur savamment calculées, et dont l'ensemble est ravissant. Le salon et les boiseries sculptées de la comtesse, et la salle d'attente où se passent les scènes qui précèdent le spectacle de la cour, sont, dans un genre opposé, deux chefs-d'œuvre. La décoration du ballet mythologique, en style rococo et selon la mode du temps, est conçue avec un esprit infini, et exécutée de main de maître.

Trois compositeurs se sont cotisés pour la musique du ballet nouveau. M. de Flotow a fait le premier acte, M. Burgmüller le second, et M. Delveza le troisième. C'est de la musique bien faite, en général, et fort proprement ajustée; mais on regrette que les auteurs n'y aient pas déployé plus de chaleur et de verve, et se soient montrés aussi avarés de motifs saillants et d'idées nouvelles. M. Burgmüller y est resté fort au-dessous de l'auteur de la Peri.

Les costumes y sont très-brillants, et si les tableaux chorégraphiques n'y ont rien de bien nouveau, du moins sont-ils agréables. Il faut, cependant, faire une mention particulière du ballet des fous, où M. Mazilier a montré quelque originalité; d'ailleurs il a trouvé là, en M. Coraly, un interprète d'une prestesse et d'une verve incomparables. Mademoiselle Adèle Dumilâtre, chargée du rôle de lady Henriette, s'en acquitte avec beaucoup de grâce et d'élégance. En somme, le ballet nouveau offre un spectacle agréable, varié, et quelquefois très-piquant.

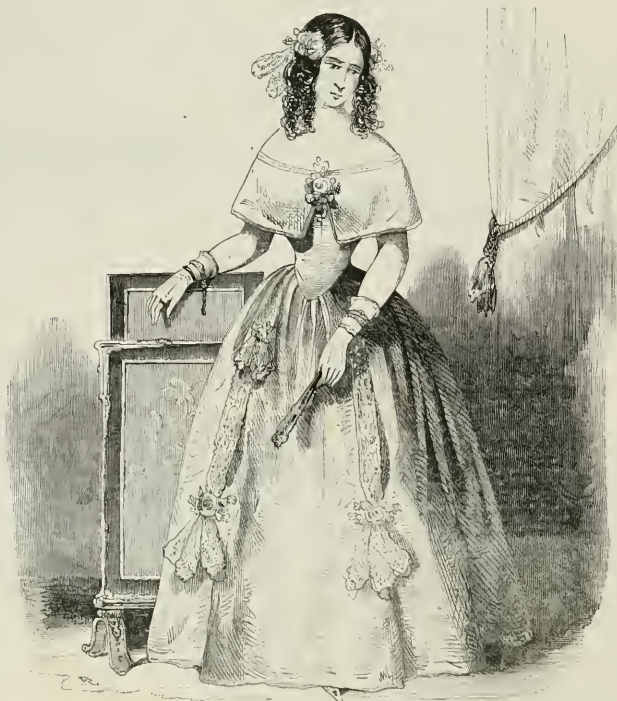
Mais peut-il y avoir un spectacle plus piquant que celui dont nous donnons ici même la représentation fidèle? Qui de plus agréable que l'aspect de cette foule pressée, compacte, impatiente, baléante, qui assiege les bureaux d'abonnement de l'Illustration? Qui de plus richement varié que cette collection de visages où chacun de vous, lecteurs aimables, a le droit de chercher le sien?...



(Bureau d'abonnement de l'Illustration.)



(Allégorie de Mars. — Le Bélier.)

Modes.

Le deuil répand, sur les représentations de l'Opéra et des Italiens, ordinairement si brillantes, une teinte sombre et triste. En cette circonstance, le jais noir, déjà fort à la mode, a repris

une nouvelle faveur, et nous voyons les plus jolies têtes parées de résilles, de bandeaux, ou bien encore d'épingles en jais. Une toilette de deuil très-élégante, pour soirée ou spectacle, se com-

pose d'une robe de crêpe couverte de deux hauts volants de dentelle posés à plat; un velours, large de deux doigts, doit se placer à la tête d'un dessous en pou de soie, et grande berthe de dentelle; attaches de corsage en jais, au nombre de trois ou cinq; et pour coiffure, une résille en jais.

Dans les bals à la Chaussée-d'Antin, nous retrouvons les costumes roses, blancs ou bleus; mais la mode de cette année adopte le blanc pour les robes légères à deux ou trois jupes, qui ne varient que par les différentes fleurs dont elles sont ornées.

Les robes de soie, telles que damas, pékins satinés ou brochés, sont plus diverses de couleurs et de formes, quoique la dentelle en soit toujours le principal ornement. Ainsi, au bal du Château, les robes couvertes de deux volants de dentelle étaient en majorité; d'autres avaient des barbes de dentelle arrangées comme on peut le voir sur le modèle qu'en donne l'Illustration.

Les robes de hiver vont bientôt paraître fanées; déjà on fait les corsages moins montant, afin de laisser voir la broderie qui orne les devants du fichu; le col, très-petit, est bordé d'une malines qui se continue sur le devant.

Les chapeaux de velours sont remplacés par les capotes de satin, et le cachemiro, ce luxe aimé ou évité de toutes les femmes, remplace plus souvent le manteau de velours.

Le matin, une robe de pékin à raies de satin garuie de passementeries, une capote de satin blanc ornée de blanches, un cachemire noir, est un costume simple et de bon goût.

Le soir, pour concert ou théâtre: robe de velours ouverte des côtés sur un revers de satin pareil, sur lequel sont posés des nœuds de rubans diminuant de grosseur en montant vers la taille; petit bord orné de plumes. Pour bal: robe de tulle à deux jupes, la seconde relevée par une agrafe de trois marguerites variées de couleurs; couronne de marguerites; éventail ancien. Ou bien encore: robe à trois jupes en crêpe blanc, superposées et bordées de trois franges de jais blanc, de hauteurs différentes, la plus petite au jupon de dessus; corsage drapé; couronne de roses et de raisins.

Correspondance.

A M. L. P., à Lyon. — Votre lettre est envoyée au dessinateur.

A M. H. B., à Ely (Angleterre). — Nous ne pouvons insérer votre lettre; mais nous profiterons de vos bons conseils.

A M. Z., à Saint-Dié. — La *Table des Matières* ne peut être envoyée par la poste; vous devez la faire demander par le libraire de votre ville. Nous croyons en effet qu'il y a quelque chose à faire dans le sens de vos observations; nous y aviserons.

A M. G. de V. — Nous l'avons déjà dit: les goûts sont très-divers, et pourtant il faut tâcher de plaire à tout le monde.

A M. L. B. C., à Rouen. — Donnez-nous plus de détails. Cela dépend de la nature de l'affaire.

A M. L. P., à Alger. — Nous avons profité de votre communication; nous acceptons vos offres.

A M. M. à Paris. — C'est elle ou vous; mais si ce n'est pas elle?

A M., à la Rochelle. — Nous avons reçu hier seulement votre envoi. Nous tâcherons de répondre à vos intentions.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER REBUS :

Un bâtiment marchand battu par un gros temps.



ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.

A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Imériale; Gostinoï-Dvor, 22.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMPE ET C^e, rue Damiette, 2.